

L'Edito de l'APSMS -Octobre 2021-

Que sont-ils devenus ?

La note flash du SIES n°22 datée d'octobre 2021 revient sur « les propositions d'admission dans l'enseignement supérieur » par la plateforme Parcoursup 2021 et complète la Lettre APSMS de l'Education sur le même sujet, affichée sur notre site (APSMS-santé-société n°43, Octobre 2021).

L'édito se propose de recenser **les résultats globaux** puis d'étudier spécifiquement **ceux de la série ST2S afin d'enrichir la réflexion sur le devenir post bac.**

Les données générales sur la trajectoire des lycéens de terminale sont connues et souvent semblables depuis quelques années avec cependant des variations selon les filières étudiées. Ils étaient 619 000 élèves à avoir confirmé au moins un vœu en phase principale en 2021 mais seulement 597 000 ont obtenu leur bac ; 30 000 né-bacheliers ont été comptabilisés en moins sur une année.

94,2% de ces candidats ont reçu une proposition ; 97,6% pour les bacheliers généraux mais seulement 92,5% pour ceux des bacs technologiques. A la fin de la phase principale 81,7% d'entre eux avaient accepté une proposition avec également une différence selon les séries : 89% pour le général, 78,1% pour le technologique et seulement 66,5% pour le bac professionnel.

Au final, les bacheliers généraux se sont orientés vers une licence (48,3%), les bacheliers technologiques vers un BTS (41%) ou un BUT (20,7%) et ceux professionnels vers un BTS (72,1%).

Ils sont 7,2% à avoir accepté une proposition pour préparer un DE sanitaire et social (4% pour l'ensemble des séries).

En conclusion de cette première observation, on constate, en s'appuyant sur la note ministérielle, que chaque série de baccalauréat s'inscrit dans une poursuite d'études attendue. Que les propositions de Parcoursup et les réponses des lycéens montrent un « dynamisme » variable dans la demande et l'offre selon les séries.

On soulignera pour illustrer cette analyse plusieurs indicateurs comme le nombre moyen de propositions : 4,1 dans la filière technologique contre 5,7 pour celle générale. Ou encore les pourcentages de démission des lycéens techno lors de la procédure après proposition positive : 9,2% (8,2% pour les 3 filières) et sans proposition : 3,3% (2,6% en moyenne).

Les données de cette étude propres à la série ST2S nous apprennent la part des candidats ayant reçu au moins une proposition et celle des propositions acceptées.

Sur le premier point, ils étaient 51,5% à avoir reçu une proposition pour entrer en licence et 27,7% à l'avoir acceptée.

Pour le BTS les pourcentages étaient de 42,1% et de 17,3% pour les BUT de 11,8 et de 4,4%

Il faut s'attarder sur l'affichage du tableau portant sur les DE sanitaire et social : 43% avec une proposition et 0% d'acceptation alors qu'elle est de 42%... pour les écoles de commerce pour de futurs professionnels de la santé et du social ! **Erreur de retranscription sans aucun doute !**

Au total, ils étaient 18 357 candidats à Parcoursup et lycéens ST2S à avoir reçu une proposition et seulement 15 474 en avoir accepté une.

92% des candidats ST2S ont reçu au moins une proposition et seulement 77,6% en ont accepté une

Chacun saura replacer cette étude avec ses éclairages mais aussi limites dans un contexte éducatif en mouvement où la première année post bac est souvent synonyme de tâtonnements.

L'Université reste par défaut la seule porte ouverte pour nombre de bacheliers recalés des formations sélectives et la suppression des prépas concours du public n'a pas favorisé les profils fragiles pour rebondir ou approfondir leur projet.

L'ouverture des BTS aux bacheliers professionnels s'est faite parfois au détriment de ceux technologiques et la « main tendue » vers les BUT n'a pas toujours été possible considérant le manque d'offres sur les territoires.

Les formations sanitaires et sociales restent dépendantes de la demande et du regard porté par leurs formateurs.

Il reste à travailler les dossiers Parcoursup avec les élèves dès la classe de Première et en particulier les motivations de ces derniers mais aussi à multiplier les partenariats avec les Instituts de formation, les professionnels et décideurs de la santé et du social.

Le secondaire n'est-il pas la première étape du Supérieur ? **La série ST2S a de nombreux atouts, sachons en persuader nos apprenants et nos interlocuteurs !**